

Les enjeux d'une étude des contraintes imposées par les marques relationnelles

Corinne Rossari

1. Introduction

J'aimerais, dans cet hommage, me pencher sur un des thèmes chers à Gunver Skytte, celui de la démarcation discursive et de la connexion. L'étude de ces questions met en scène une grande variété de dimensions relatives à l'interprétation du discours. Les approches récentes en analyse du discours qu'elles soient centrées sur des discours monologiques (cf. Nølke 1994) ou dialogiques (cf. Roulet, Filiettaz & Grobet 2001) reflètent cette variété, en proposant des cadres modulaires qui intègrent la diversité des facteurs qui interviennent dans la description de tout fait relatif au discours.

Gunver Skytte s'est intéressée à la problématique de la démarcation et de la connexion discursive en explorant les phénomènes responsables de la cohésion. Je pense en particulier aux recherches qu'elle a réalisées avec son équipe sur la perception de la densité informative dans deux langues – le danois et l'italien – dans des discours consistant en des résumés de séquences de films rédigés par des étudiants des deux nationalités (cf. Skytte et al. 1999). Ces recherches font ressortir un foisonnement impressionnant de phénomènes qui fonde l'impression de cohésion discursive.

Dans cette contribution, j'aimerais également mettre en relief la complexité intrinsèque à toute étude relative aux questions de démarcation et/ou de connexion discursive. Je me centrerai sur les expressions relationnelles en analysant la diversité des phénomènes qui entrent en jeu dès lors qu'une relation est posée entre deux entités sémantiques. Notre analyse sera basée sur l'étude des contraintes que différents types syntaxiques et sémantiques de marqueurs vecteurs d'une relation inférentielle qui peut sémantiquement être explicitée par les concepts de cause ou d'implication exercent sur leur environnement linguistique. Nous allons examiner deux catégories de marqueurs dont les contraintes affectent d'une part, l'interprétation des entités mises en relation en tant que croyance ou en tant que fait et d'autre part, le type des actes qui véhiculent ces entités.

Ces différents aspects sont illustrés par des données, issues d'exemples construits, qui manifestent des contrastes entre les possibilités d'emplois des marqueurs appartenant à une même catégorie. Nous envisageons uniquement des cas

où les entités sémantiques mises en relation par l'expression sont extraites des segments linguistiques qui l'entourent. Nous admettons avec Berrendonner (cf. Berrendonner 1990) que ces expressions ne posent pas de relation entre les segments mêmes, mais entre les entités informatives issues de ces segments qui au fur et à mesure du flux discursif sont stockées dans ce qu'il appelle la mémoire discursive, mais nous cherchons à associer à ces entités un format qui ne peut être défini qu'à partir des contraintes que les expressions relationnelles exercent sur leur environnement linguistique. C'est en fonction de ce but que nous n'examinons que les cas où il y a coïncidence entre un segment linguistique déterminé et l'entité informative affectée par la relation. Les segments linguistiques sont désignés par les lettres X et Y. Voici les données.

1. L'interprétation des entités en tant que croyances ou en tant que faits

- (1a) A cause de ses ennuis financiers, Pierre a revendu sa Jaguar
- (1b) ?? A cause de ses ennuis financiers, Pierre doit avoir été obligé de revendre sa Jaguar
- (1c) Du fait de / Étant donné ses ennuis financiers, Pierre doit avoir été obligé de revendre sa Jaguar
- (1d) Étant donné / ?? Du fait de la revente de sa Jaguar toute neuve, Pierre doit avoir des ennuis financiers
- (1e) A cause de ses yeux rouges, je pense que Pierre a encore pleuré

2. Le type des actes qui véhiculent ces entités

- (2a) Marie a prêté sa voiture à Paul. Ainsi / Comme ça / Du coup / ?? Dans ce cas Paul a pu partir en vacances
- (2b) Prête ta voiture à Paul! Comme ça / Ainsi Paul pourra partir en vacances
- (2c) Est-ce que tu as prêté ta voiture à Paul? Dans ce cas / ??Comme ça / ??Ainsi Paul pourrait partir en vacances
- (2d) Va voir Marie! Comme ça / ??Du coup / ?? Ainsi tu sauras ce qui s'est passé
- (2e) Va voir Marie! Du coup / Ainsi tu pourras savoir ce qui s'est passé

Les variations que font ressortir ces données concernent des expressions qui indiquent un même type de relation inférentielle. Les expressions de la première série d'exemples signalent toutes une relation basée sur un lien causal, celles de la seconde exploitent un lien implicatif fondé sur une reprise anaphorique interpropositionnelle. L'identification des phénomènes qui induisent ces contrastes

permettra d'accéder à une représentation de l'ontologie mobilisée par chacune de ces expressions pour réguler ses emplois.

2. Les expressions causales: à cause de, du fait de et étant donné

Les données avec les expressions causales font émerger des différences d'interprétation qui concernent la proposition qui vaut comme la conclusion de la relation inférentielle implicative sous-jacente à la relation causale. Dans certaines configurations cette proposition peut être interprétée comme dénotant un fait ou une croyance alors que dans d'autres, elle ne peut être interprétée que comme dénotant une croyance.

En (1a), la proposition issue de *Pierre a revendu sa Jaguar* peut être comprise comme un fait. En (1b) et (1c), la proposition issue de *Pierre doit avoir été obligé de revendre sa Jaguar* est interprétée comme une croyance à cause du modal *devoir* qui a ici un sens épistémique. En (1d), la proposition issue de *Pierre doit avoir des ennuis financiers* est interprétée comme une croyance non seulement par la présence du *devoir* épistémique, mais aussi parce qu'elle est présentée comme le résultat d'un raisonnement par abduction, où, à partir de la conséquence, le locuteur est remonté à la cause. En (1e), la proposition issue de *Pierre a encore pleuré* est interprétée comme une croyance: le verbe de pensée *je pense que* et le fait qu'elle est aussi le résultat d'un mouvement abductif imposent cette interprétation.

La distribution de ces trois expressions causales n'est toutefois pas directement conditionnée par l'une ou l'autre de ces interprétations. Ainsi, pour faire ressortir les contraintes qui les caractérisent, au lieu de tester directement le type d'interprétation, on peut tester la sensibilité des expressions aux indices qui conduisent à une interprétation déterminée. Ces configurations font ressortir deux types d'indices: des indices linguistiques et des indices logiques. Les indices linguistiques sont le modal *devoir* et le verbe de pensée *je pense que*. Les indices logiques concernent le type de raisonnement qui permet de passer de la prémisse à la conclusion. On peut différencier les configurations en fonction de la direction du lien causal qui s'établit entre la prémisse et la conclusion. En (1a) la proposition introduit l'événement qui cause celui évoqué dans la conclusion, à savoir la revente de la Jaguar de Pierre. En (1d) la préposition introduit la conséquence et la conclusion évoque la cause. Le raisonnement qui motive le passage entre prémisse et conclusion peut être différencié dans ces deux configurations, si l'on suit les analyses de (Desclés & Guentchéva 2001). Dans le cadre de l'analyse du

devoir épistémique, ils distinguent les cas où *devoir* introduit une conclusion plausible issue d'une abduction des cas où il introduit une conclusion probable issue d'une déduction. Dans le premier cas, le modal se base sur une prémisse qui coïncide avec la proposition q de la majeure pour introduire une proposition qui coïncide avec p.

vrai (q)
 vrai (p = > q)

plausible (p)

Dans le second cas, le modal se base sur une prémisse qui coïncide avec la proposition p de la majeure pour introduire une proposition qui coïncide avec q.

vrai (p)
 vrai (p = > q)

probable (q)

Le choix entre l'un ou l'autre schéma de raisonnement dépend entre autres de la direction de la relation causale entre la proposition qui sert de prémisse et celle qui sert de conclusion. Desclés et Guentchéva, contrairement à d'autres auteurs (cf. Dendale & de Mudler 1996), n'admettent pas les majeures explicatives comme prémisses valides pour un raisonnement déductif. Dans la configuration (1d), il faut envisager une majeure explicative du type "si quelqu'un revend sa voiture, c'est parce qu'il a des ennuis financiers" pour fonder un raisonnement déductif. Or ce type de prémisse est récusé par ces auteurs en raison de son caractère trop spécifique. Il y a au moins une autre raison qui corrobore le choix d'opter pour un distinguo entre les configurations à raisonnement abductif vs. déductif. C'est la sensibilité des marqueurs de "cause" en général au type de raisonnement sélectionné pour légitimer le passage de la prémisse à la conclusion (voir Rossari 2000, chap. 2 pour une analyse des connecteurs de cause). En effet, en ce qui concerne nos trois prépositions, *étant donné* est la seule qui accepte le raisonnement abductif.

(1f) Etant donné / ?? A cause de / ?? Du fait de sa démarche, il a bu

Les deux autres prépositions acceptent ce type de raisonnement seulement si la proposition est introduite par un verbe de pensée. La présence d'un modal

épistémique en revanche n'améliore pas l'emploi de l'expression avec un raisonnement basé sur une abduction.

- (1g) Etant donné / ?? A cause de / ?? Du fait de sa démarche, il doit avoir bu
 (1h) Etant donné / A cause de / Du fait de sa démarche, je pense qu'il a bu

Le verbe de pensée et le modal n'ont donc pas les mêmes propriétés en tant qu'indices de croyances. Le verbe de pensée annule la possibilité d'envisager une relation abductive entre les propositions tirées de "démarche de x" et de "x a bu". En effet, cette dernière proposition existe en tant que complétive du verbe de croyance. L'expression causale met alors en relation la proposition issue de "démarche de x" avec la proposition tirée de "je pense que x a bu", et, dans (1h), il y a raisonnement abductif seulement si l'on considère la proposition qui est intégrée dans la complétive en *je pense que*: la proposition enchâssante ne fait pas apparaître ce type de relation; l'état de choses exprimé dans la proposition de gauche est compris comme la cause de celui exprimé dans celle de droite qui décrit une pensée. *Devoir* en revanche maintient la relation abductive, si, outre les analyses de Desclés et Guentchéva, on admet que la distribution de ces marqueurs est bel et bien sensible au type de raisonnement qui motive la relation logique entre prémisse et conclusion.

Dans quel cadre alors envisager la contribution du modal à la proposition? Il est exclu d'envisager un cadre où le modal indique que la proposition dénote un jugement du locuteur. Dans ce cas, le lien abductif disparaît également: la relation s'établit à partir d'un état de choses qui cause "directement" un jugement du locuteur. Les travaux sur *devoir* et l'évidentialité (cf. Dendale & Tasmowski 1994, Kronning à paraître) permettent d'envisager un cadre où la dénotation de la proposition ne change pas de statut de par la présence ou l'absence du modal. Ces travaux abordent la question de l'évidentialité par rapport au marquage qui la manifeste dans différentes langues. Dendale (cf. Dendale 1994) pose l'hypothèse que le *devoir* épistémique (noté *devoir_e*) est une de ces formes. Cela signifie que son sens premier est évidentiel avant d'être modal. Le point commun que partagerait n'importe quelle occurrence de *devoir_e* est d'indiquer qu'une information a été obtenue par inférence dont la source est le locuteur. Les différents degrés de prise en charge épistémique, qui sont à l'origine du caractère modal *devoir_e*, sont distingués par le type d'inférence qui génère "l'opération de création d'information", pour utiliser les termes de l'auteur.

Kronning (cf. Kronning à paraître) partage dans une certaine mesure cette analyse pour *devoir_e*: il admet comme trait de base le composant évidentiel, mais il lui associe au même titre un composant modal. En revanche, les deux auteurs

s'accordent pour attribuer le caractère évidentiel comme trait de base à des propositions sans *devoir_e*. Par exemple, certains passés composés peuvent véhiculer une interprétation évidentielle de la proposition: le passé composé de la proposition tirée de *cet homme a bu* peut être considéré comme ayant une valeur évidentielle si le locuteur exprime cet énoncé dans une situation où il observe un homme qui titube.

En se fondant sur ces travaux, on peut distinguer deux types de propositions: des propositions à caractère évidentiel et des propositions dépourvues de ce caractère, que nous indiquerons par l'étiquette de propositions neutres. Les propositions à caractère évidentiel se répartissent en différentes catégories en fonction des marqueurs (l'évidentialité par emprunt indiquée entre autres par le conditionnel épistémique, l'évidentialité par perception signalée par un verbe de perception). En ce qui concerne nos données, nous ne retenons que les propositions évidentielles par inférence prise en charge par le locuteur. Trois indicateurs permettent de les repérer: le modal *devoir_e* si l'on suit les hypothèses de Dendale, le raisonnement abductif si l'on suit les hypothèses de Desclés et Guentchéva qui posent qu'une proposition obtenue *via* abduction est toujours plausible alors que si elle est obtenue par déduction elle est certaine sans *devoir_e* et probable avec, et le passé composé (cf. les travaux de Dendale et Kronning) si la proposition est "fabriquée" à partir d'un indice. Nous ajoutons à ce dernier indicateur une condition nécessaire: il faut que l'indice soit à l'origine d'un raisonnement abductif. Le raisonnement déductif permettant de poser comme certaine la conclusion n'est pas un trait d'évidentialité sans l'usage de *devoir_e*. Cela veut dire que, dans notre perspective, le caractère évidentiel n'est attribué qu'aux cas où l'inférence aboutit à une conclusion présentée comme probable ou plausible, mais non dans le cas de conclusions présentées comme certaines. En limitant l'attribution du caractère évidentiel aux cas où la proposition est issue d'une inférence dont le résultat est présenté comme probable ou plausible, on limite la source qui garantit l'information à l'instance représentée par le locuteur. Les propositions issues d'une inférence dont le résultat est présenté comme certain sont en revanche compatibles avec une interprétation où la source coïncide avec une autre instance que le locuteur. En cela, elles n'ont pas de raison d'être considérées comme évidentielles au sens que nous avons retenu. On observe en effet que les conclusions non modalisées par *devoir_e* obtenues par déduction sont compatibles avec des indicateurs polyphoniques comme *paraît-il*, (cf. Nølke 1994 pour une étude des propriétés polyphoniques de cette expression); alors que ce marqueur est exclu dans tous les autres cas envisagés.

- (1a') A cause de ses ennuis financiers, Pierre a, paraît-il, revendu sa Jaguar
 (1c') ?? Etant donné ses ennuis financiers, Pierre doit, paraît-il, avoir été obligé de revendre sa Jaguar
 (1h') ?? Etant donné sa démarche, cette homme a, paraît-il, bu

En admettant ce cadre, les propositions conclusives de nos données peuvent être analysées ainsi: la configuration (1a') fait ressortir une proposition neutre; elle ne comprend pas de modal et un raisonnement déductif motive le passage de la prémisse à la conclusion. Dans (1b) et (1c) la proposition est évidentielle: le raisonnement est certes déductif, mais la proposition comprend le modal *devoir_e*; la conclusion est alors présentée comme probable. Dans (1d) elle est évidentielle à double titre: le modal et le raisonnement abductif, et, dans une configuration comme (1f'), son caractère évidentiel est fondé sur le raisonnement abductif et le passé composé. Enfin, on pourrait envisager une configuration où seul le raisonnement abductif est responsable du caractère évidentiel de la proposition:

(1f') Etant donné / ?? A cause de / ?? Du fait de sa démarche, cet homme boit

On remarque, en passant, que, même sans relateur causal, le présent peut être compatible avec une interprétation évidentielle: si cette proposition est obtenue par un indice (qui est de voir un homme tituber) elle garde son caractère évidentiel, dans la mesure où elle est obtenue par une inférence basée sur un raisonnement abductif.

On peut, à partir de cette analyse, dégager deux paramètres pour rendre compte de la distribution de ces trois expressions causales:

- le type de raisonnement;
- le caractère évidentiel ou neutre de la proposition conclusive.

En mettant en relation ces paramètres avec les indicateurs qui les spécifient, on réussit à proposer un système de règles qui régulent les possibilités d'emplois des trois prépositions.

Possibilités d'emploi des prépositions causales: à cause de, du fait de et étant donné	Raisonnement déductif sans devoir _e	Raisonnement déductif avec devoir _e	Raisonnement abductif sans devoir _e	Raisonnement abductif avec devoir _e
Proposition conclusive neutre	à cause de du fait de étant donné <i>A cause / Du fait de / Etant donné ses ennuis financiers, Pierre a revendu sa Jaguar</i>	Combinaison exclue	Combinaison exclue	Combinaison exclue
Proposition conclusive évidentielle	Combinaison exclue	*à cause de du fait de étant donné <i>Du fait de / Etant donné ses ennuis financiers, Pierre doit avoir été obligé de revendre sa Jaguar</i>	*à cause de *du fait de étant donné <i>Etant donné sa démarche, il a bu</i>	*à cause de *du fait de étant donné <i>Etant donné la vente de sa Jaguar toute neuve, Pierre doit avoir des ennuis financiers</i>

Ce système rend compte de la distribution qui sied à chaque préposition. *A cause de* est la préposition la plus restrictive: elle ne supporte pas les propositions à caractère évidentiel, d'où le fait qu'elle n'est compatible qu'avec des raisonnements déductifs. *Du fait de* a des contraintes intermédiaires: elle est compatible avec des propositions à caractère évidentiel, mais exclue avec des raisonnements abductifs. Enfin, *étant donné* est la préposition la plus tolérante: elle est la seule à accepter les raisonnements abductifs et, par conséquent, elle est compatible avec les propositions à caractère évidentiel. A noter que les contraintes vont toujours dans le même sens: le marqueur qui accepte le raisonnement abductif accepte le déductif, celui qui accepte les propositions évidentielles accepte les propositions neutres.

Le verbe de pensée *je pense que* n'est pas un indicateur du caractère évidentiel de la proposition enchâssée mais décrit un état mental du locuteur. En ce sens la proposition en *je pense que* est assimilée à une proposition neutre, qui ne peut donc jamais être associée à un raisonnement abductif. Il n'est effectivement pas con-

cevable d'envisager sa propre pensée comme une cause issue d'un fait qui en serait sa conséquence.

La dénotation des propositions neutres ou évidentielles peut être assimilée à un même type, la différence se faisant au niveau de la restriction sur la source qui garantit l'information au locuteur pour les propositions évidentielles. On évite ainsi l'écueil d'associer aux propositions modalisées une dénotation en terme de jugements.

3. Les expressions implicatives à potentiel anaphorique: *dans ce cas, comme ça ainsi et du coup*

Nous rappelons les données.

- (2a) Marie a prêté sa voiture à Paul. Ainsi / Comme ça / Du coup / ?? Dans ce cas Paul a pu partir en vacances
- (2b) Prête ta voiture à Paul! Comme ça / Ainsi Paul pourra partir en vacances
- (2c) Est-ce que tu as prêté ta voiture à Paul? Dans ce cas / ??Comme ça / ??Ainsi Paul pourrait partir en vacances
- (2d) Va voir Marie! Comme ça / ??Du coup / ??Ainsi tu sauras ce qui s'est passé
- (2e) Va voir Marie! Du coup / Ainsi tu pourras savoir ce qui s'est passé

Les expressions partagent le fait de poser une relation implicative entre deux propositions, une prémisse et une conclusion, extraites de deux énoncés indépendants. Les différences concernent le type d'acte réalisé dans les énoncés dont sont issues les propositions servant de prémisses. Trois types d'actes sont envisagés: les assertions réalisées par des phrases déclaratives, les questions réalisées par des phrases interrogatives et les ordres réalisés par des phrases impératives. La forme grammaticale conventionnellement associée à ces trois actes est essentielle à l'analyse des possibilités d'emplois des expressions relationnelles. En d'autres termes, nous analysons les emplois de *dans ce cas, comme ça, ainsi et du coup* avec des actes d'assertion, de question et d'ordre véhiculés par des phrases déclaratives, interrogatives et impératives. Pour simplifier l'expression nous ferons parfois allusion à ces trois types d'actes avec les types de phrases qui leur sont associés.

Il est possible de dégager des régularités dans la distribution de ces expressions en fonction du seul type des actes. *Dans ce cas* est la seule expression qui peut être utilisée avec une phrase interrogative (cf. 2c). Toutes les expressions sauf *dans*

ce cas acceptent les phrases déclaratives (cf. 2a). La combinaison avec les phrases impératives est variable: *du coup* et *ainsi* semblent tantôt compatibles, tantôt incompatibles avec un impératif, alors que l'emploi de *comme ça* semble plus stable, il accepte toutes les configurations impératives illustrées par ces données.

Pour saisir ce qui contraint les possibilités d'emploi de ces expressions, il faut commencer par décortiquer le mécanisme qui permet à la relation implicative de s'actualiser dans les configurations non assertives. Nous nous baserons sur une étude de Jayez et Rossari (cf. Jayez & Rossari 1999) pour expliciter les facteurs qui déterminent ces contraintes. Les énoncés qui ne sont pas des assertions sous formes de phrases déclaratives ne peuvent être directement mis en relation avec une proposition passible d'une valeur de vérité. Ces configurations ne permettent donc pas d'envisager d'emblée des propositions dotées d'une valeur de vérité pouvant servir de prémisses. C'est par l'intermédiaire d'un mécanisme dit d'*accommodation* que les expressions relationnelles trouvent un antécédent qui peut servir de prémisses dans les cas où l'énoncé X n'est pas une assertion. La mise en œuvre de ce mécanisme permet d'introduire dans le discours une proposition qui n'est pas explicitement présente. On trouve une définition de ce mécanisme dans (Lewis 1979).

1. Accommodation

Une proposition Φ est accommodée par un agent *a* dans un contexte *C* si *a* assume que Φ tient dans *C* pour interpréter le discours, même si Φ n'est pas explicitement introduite en *C*.

Ce mécanisme a été utilisé pour décrire deux types d'enchaînements dans le discours: les enchaînements faisant intervenir des présupposés et ceux qui nécessitent l'attribution d'un référent à une anaphore dans un contexte intensionnel.

Le premier cas est analysé par Stalnaker (1998). Il est illustré avec l'exemple qui suit.

I can't come to the meeting – I have to pick up my cat at the vet
Je ne peux pas aller à la réunion. Je dois aller chercher mon chat chez le vétérinaire

La présupposition que le locuteur a un chat est ajoutée au contexte pour interpréter l'enchaînement des deux énoncés.

Le second cas est analysé par Roberts (cf. entre autres Roberts 1996). Il est illustré par l'exemple qui suit.

You should buy a lottery ticket, it might be worth a million dollars
Tu devrais acheter un billet de loterie, il pourrait valoir un million de dollars

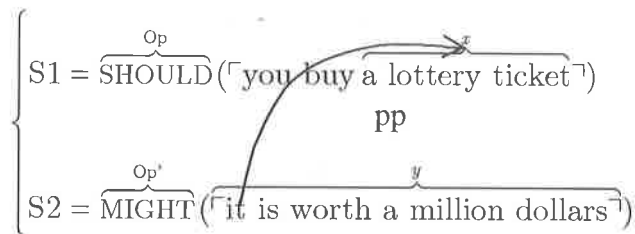
Le deuxième énoncé est interprété dans un contexte où l'anaphore pronominale renvoie à une information non directement présente dans le contexte créé par le premier énoncé, à savoir le fait que le destinataire a acheté le billet de loterie. Roberts propose de représenter la prise en compte de cette information avec un mécanisme d'accommodation déclenché par une structure sémantique de subordination modale, définie ainsi:

2. Subordination modale

Une subordination modale apparaît dans n'importe quelle paire d'énoncés (S1, S2) avec une structure sémantique qui correspond à: S1 = Op(... x ...), S2 = Op'(... présupposition que x ...) et Op' est intensionnel.

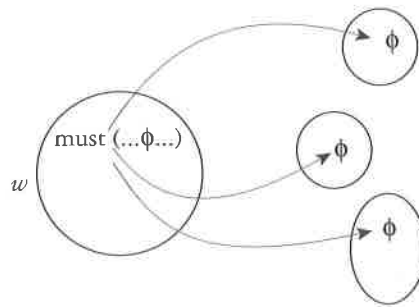
Dans l'exemple de Roberts, cette structure est réalisée ainsi:

L'attribution d'un référent au pronom *it*, qui permet l'interprétation de S2, se situe dans un contexte intensionnel réalisé par l'opérateur *might*. Robert fonde son analyse sur la notion de *base modale* de Kratzer (cf. Kratzer 1981).



3. Base modale

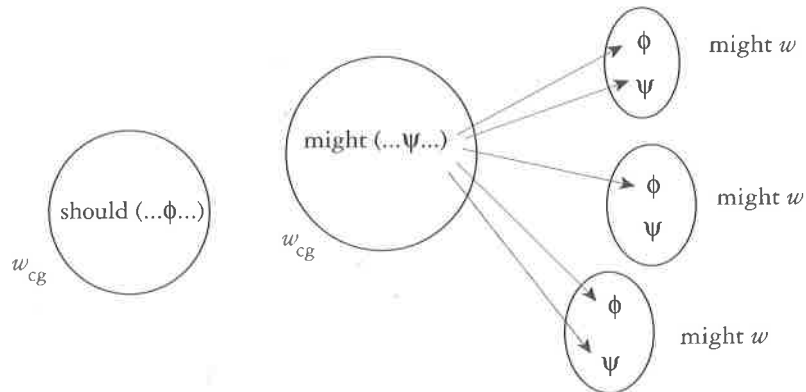
Une expression modale intensionnelle Op(ϕ) est évaluée dans un monde w (le monde de *base*) en fonction de l'ensemble de mondes accessibles *via* Op depuis w , ensemble donné par la base modale. Par exemple, MUST(ϕ) est vrai dans w ssi ϕ est vrai dans chaque monde accessible *via* MUST depuis w (les mondes qui représentent les ensembles possibles de choses qui sont obligatoires, nécessaires, etc. en fonction de l'information contenue dans w).

Must ϕ (analyse modale standard)

Une base modale est une fonction qui, étant donné w , caractérise les mondes accessibles pertinents (les mondes pour l'obligation, pour la nécessité, etc.). Elle retrouve l'ensemble de propositions qui justifient l'expression modale. Les mondes accessibles pertinents doivent accepter ces propositions.

Dans le cas spécifique de la subordination modale, la base modale est contrainte de donner les mondes où une certaine proposition associée au premier énoncé est vraie. Dans l'exemple de Roberts, MIGHT(f) est vraie dans quelques mondes accessibles *via* MIGHT depuis w . Ainsi la base modale retrouve l'ensemble des mondes accessibles *via* MIGHT depuis w où la présupposition existentielle (le fait qu'un billet de loterie a été acheté) est satisfaite.

Subordination modale dans l'exemple de Roberts



Dit de manière plus intuitive, pour évaluer « il pourrait valoir un million de dollars » il faut convoquer une base modale où la proposition « il vaut un million de dollars » est vraie et dans cette proposition le « il » anaphorique nécessite la récupération de la proposition « le billet de loterie est acheté ». L'accommodation de cette proposition est rendue possible par la structure sémantique de subordination modale. La base modale qui permet l'évaluation de « il pourrait valoir

un million de dollars » comprend à la fois la proposition « il vaut un million de dollars » et la proposition « le billet de loterie est acheté ».

Ce dernier cas de mise en œuvre du mécanisme d'accommodation est proche de celui qui est exploité dans nos données. On a vu que, dans toutes les configurations non assertives, il faut envisager une proposition qui n'est pas directement introduite dans le contexte pour pouvoir envisager une prémisse à la relation implicative exploitée par l'expression relationnelle.

En (2b) et (2c) il s'agit de: *le destinataire a prêté sa voiture à Paul*

En (2d) et (2e) il s'agit de: *le destinataire est allé voir Marie*

Par ailleurs, mise à part la configuration (d), les propositions qui servent de conclusion comprennent toutes un opérateur intensionnel réalisé par le modal *pouvoir*. Quant aux opérateurs relatifs aux propositions issues des énoncés X, ils sont réalisés par le type d'actes véhiculés par ces énoncés. Nos configurations correspondent donc à des structures sémantiques de subordination modale telle qu'elle définie par Roberts sous 2. L'analyse de Roberts pose que la proposition qui doit sa présence à une accommodation est récupérée *via* la base modale nécessaire à l'évaluation de la proposition intégrée dans la portée du modal. Pour aller dans son sens, on remarque que certains enchaînements qui nécessitent une accommodation paraissent boiteux sans opérateur modal intensionnel. Si l'on manipule certains exemples de Roberts en supprimant l'opérateur modal, on crée du brouillage dans l'interprétation de l'enchaînement.

(3a) Marie a peur qu'il y ait des cafards dans sa cuisine. Elle *aurait* à s'en débarrasser

(3b) ?? Marie a peur qu'il y ait des cafards dans sa cuisine. Elle s'en débarrasserait

Le mode conditionnel nécessite un antécédent à la proposition extraite de l'énoncé Y. Dans la version (a), proposée par Roberts, le modal intensionnel *avoir* à rend possible la récupération de la proposition *Marie a des cafards dans sa cuisine*. Cette proposition peut alors servir d'antécédent à la proposition conditionnelle extraite de Y. Sans modal intensionnel, en revanche, la récupération de l'antécédent à la conditionnelle semble poser problème. Toutefois si l'on ajoute à la version (3b) une expression relationnelle comme *dans ce cas*, alors, l'enchaînement paraît aussi naturel qu'en (3a).

(3c) Marie a peur qu'il y ait des cafards dans sa cuisine. *Dans ce cas*, elle s'en débarrasserait

A partir de cette observation, nous postulons que certaines expressions relationnelles peuvent accomplir plus ou moins le même "travail" que les modaux intensionnels qui permettent la récupération d'une proposition dans une structure de subordination modale. Avec ce postulat nous distinguons trois classes de marqueurs relationnels:

- 1) ceux qui peuvent utiliser comme un antécédent une proposition "accommodée" récupérée par un modal intensionnel;
- 2) ceux qui peuvent utiliser comme un antécédent une proposition "accommodée" récupérée par leurs seules propriétés anaphoriques;
- 3) ceux qui ne peuvent jamais utiliser comme antécédent une proposition "accommodée".

La première classe comprend *ainsi* et *du coup*, la seconde *comme ça* et *dans ce cas*. Quant à la troisième, elle comprend toute expression relationnelle exploitant un lien implicatif qui ne peut intervenir dans les configurations non assertives illustrées par la série (2), par exemple la conjonction *donc*. Ces expressions ne sont pas pour autant exclues avec une configuration qui nécessite la prise en compte d'une proposition accommodée. Si elles ne peuvent intervenir dans les configurations de (2), c'est parce qu'elles ne peuvent prendre comme antécédent la proposition accommodée extraite de X. En revanche elles peuvent intervenir dans des configurations comme ((3d) ou (3e)) qui nécessitent la prise en compte d'une proposition accommodée.

- (3d) Marie a peur que Jean lui offre un chat pour Noël. Son propriétaire les interdit. Donc elle aurait à s'en débarrasser
- (3e) Ferme la fenêtre. Elle a un double vitrage. Donc on aura moins froid

En (3d) la relation implicative concerne l'interdiction du propriétaire et l'obligation de se débarrasser du chat *si Jean offre un chat à Marie*. Le modal intensionnel assure la récupération de cette dernière proposition, mais *donc* ne la prend pas comme antécédent. La version sans le modal intensionnel reste boiteuse, laissant la conditionnelle sans antécédent.

- (3d') ?? Marie a peur que Jean lui offre un chat pour Noël. Son propriétaire les interdit. Donc elle s'en débarrasserait

En (3e), le lien implicatif utilise également la proposition accommodée "La fenêtre est fermée", mais cette proposition ne fonctionne pas comme antécédent de *donc*. La relation concerne le fait que la fenêtre a un double vitrage et le fait que les occupants de la pièce auront moins froid *si la fenêtre est fermée*.

La possibilité de prendre comme antécédent une proposition accommodée

met en relief le caractère plus ou moins "anaphorique" de ces expressions: les expressions qui acceptent comme antécédents les propositions accommodées par des opérateurs intensionnels ont des propriétés anaphoriques plus fortes que les expressions comme *donc* et celles qui permettent la récupération de ces propositions sans structure sémantique de subordination modale semble avoir des propriétés anaphoriques encore plus fortes.

Pour saisir la distribution de ces expressions dans son ensemble, il faut encore indiquer le type d'acte qu'elles acceptent en guise d'énoncé X. Il semble y avoir une distribution complémentaire entre *dans ce cas*, d'un côté et *ainsi, comme ça* et *du coup* de l'autre. Seul *dans ce cas* est compatible avec les questions. Cette différence peut être saisie si l'on pose une contrainte sur le type d'état d'information dans lequel est introduite la proposition accommodée.

Les propositions accommodées à partir d'une question sont introduites dans des états alternatifs aux états réels. On admet traditionnellement qu'une question oui/non permet d'envisager deux états alternatifs, celui dans lequel la proposition sous-jacente à la question est fautive et celui dans lequel elle est vraie étant donné que, dans l'état réel, elle ne peut être considérée ni comme vraie ni comme fautive. Notons en passant qu'avec une question, dans les cas d'accommodation, l'état alternatif dans lequel est introduite la proposition coïncide avec un état où elle est tenue pour vraie. L'enchaînement qui supposerait la prise en compte de l'état où la proposition est fautive est exclu:

- (3f) ?? Est-ce que tu as prêté ta voiture à Paul? Dans ce cas Paul ne pourrait pas partir en vacances

L'expression *dans ce cas* ne semble pouvoir prendre comme antécédent que des propositions introduites dans ce type d'états. Cette expression semble appropriée dans trois types de configurations: celles où X est une question (cf. (2c)), celles où X est une assertion de laquelle on peut extraire une proposition évaluable dans un état alternatif à l'état réel (cf. (3c): pour interpréter l'enchaînement il faut envisager un état alternatif à l'état réel où il est vrai que *Marie a des cafards dans sa cuisine*) et celles où X est une phrase en *si* qui indique que la proposition qui lui est sous-jacente est directement introduite dans un état alternatif à l'état réel si l'on suit l'analyse de Dancygier et Sweetser (cf. Dancygier & Sweetser 2000) à propos des phrases conditionnelles.

- (3g) Si Marie a des cafards dans sa cuisine, dans ce cas, elle s'en débarrassera

Les propositions accommodées à partir d'un impératif sont introduites dans un état futur idéal de l'état réel. Dans ce type d'états, on peut évaluer la vérité de la

proposition sous-jacente à l'impératif en référence à l'accomplissement de l'action prescrite par l'ordre.

Les expressions *comme ça*, *du coup* et *ainsi* peuvent prendre comme antécédents des propositions accommodées dans ce type d'état exclusivement ou des propositions introduites directement dans l'état réel *via* une assertion.

Les emplois dialogiques de *comme ça* et *dans ce cas* font ressortir d'une autre manière la différence concernant le type d'état dans lequel les propositions prises comme antécédents sont intégrées. Dans les dialogues qui suivent la substitution d'un marqueur par l'autre modifie l'interprétation de l'énoncé qui sert de réponse.

- (4a) – Fais-ce que tu peux pour arriver avant le début de la soutenance!
 – Comme ça je ne te dérangerai pas pendant ta présentation.
- (4b) – Fais-ce que tu peux pour arriver avant le début de la soutenance!
 – Dans ce cas je ne te dérangerai pas pendant ta présentation.

La réponse de (4a) correspond à la paraphrase suivante:

En arrivant avant le début de la soutenance, je ne te dérangerai pas pendant ta présentation (sous-entendu: *je serai déjà dans la salle avant le début*).

tandis que celle de (4b) est l'équivalent de:

Au cas où j'arriverais après le début de ta soutenance, je ne te dérangerai pas pendant ta présentation (sous-entendu: *je rentrerai dans la salle après*).

Cette différence d'interprétation est une conséquence du type d'état dans lequel la proposition qui sert d'antécédent est intégrée. On a vu qu'avec *comme ça*, cette proposition peut se situer dans un état futur idéal de l'état réel. L'impératif est compatible avec le fait de considérer la proposition "le destinataire a fait tout ce qu'il a pu pour arriver à l'heure" comme étant introduite dans ce type d'état. A partir de cette proposition, on peut dériver par implicature dans le même type d'état la proposition "le locuteur est arrivé à l'heure". *Dans ce cas* ne prend comme antécédent que des propositions introduites dans des états alternatifs à l'état réel. La proposition dérivée par implicature est vraie dans un état futur idéal de l'état réel mais elle est fautive dans un état alternatif à l'état réel. *Dans ce cas*, récupère comme antécédent cette dernière proposition, d'où l'interprétation de la réponse Y selon laquelle le locuteur n'a pas pu arriver avant le début de la soutenance du destinataire.

Possibilités d'emploi des expressions relationnelles anaphoriques et implicatives: le cas de ainsi , du coup, comme ça et dans ce cas	Proposition qui vaut comme prémisses introduite dans l'état réel	Proposition qui vaut comme prémisses introduite dans un état alternatif à l'état réel	Proposition qui vaut comme prémisses introduite dans un état futur idéal de l'état réel
Antécédent de l'expression implicative: proposition non accommodée	Ainsi Comme ça Du coup *Dans ce cas Marie a prêté sa voiture à Paul. Ainsi / Comme ça / Du coup / ?? Dans ce cas Paul a pu partir en vacances	Dans ce cas *Ainsi *Comme ça *Du coup Si Marie a des cafards dans sa cuisine, dans ce cas / ?? ainsi / ?? comme ça / ?? du coup, elle s'en débarrassera	Combinaison exclue
Antécédent de l'expression implicative: proposition accommodée dans le cadre d'une structure de subordination modale	Combinaison exclue	Dans ce cas *Ainsi *Comme ça *Du coup Marie a peur qu'il y ait des cafards dans sa cuisine. Dans ce cas / ?? Comme ça / ?? Ainsi / ?? Du coup elle aurait à s'en débarrasser Est-ce que tu as prêté ta voiture à Paul? Dans ce cas / ?? Comme ça / ?? Ainsi / ?? Du coup Paul pourrait partir en vacances	Ainsi Comme ça Du coup *Dans ce cas Va voir Marie! Du coup / Ainsi / Comme ça / ?? Dans ce cas tu pourras savoir ce qui s'est passé
Antécédent de l'expression implicative: proposition accommodée par expression relationnelle même	Combinaison exclue	Dans ce cas *Ainsi *Comme ça *Du coup Marie a peur qu'il y ait des cafards dans sa cuisine. Dans ce cas / ?? Comme ça / ?? Ainsi / ?? Du coup elle s'en débarrasserait Est-ce que tu as prêté ta voiture à Paul? Dans ce cas / ?? Comme ça / ?? Ainsi / ?? Du coup Paul partirait en vacances	Comme ça *Ainsi * Du coup *Dans ce cas Va voir Marie! Comme ça / ?? Du coup / ?? Ainsi / ?? Dans ce cas tu sauras ce qui s'est passé

On est à présent en mesure de dégager les paramètres qui conditionnent les possibilités d'emploi de ces expressions implicatives. Trois paramètres interviennent:

- le fait que la proposition qui sert de prémisses à la relation implicative soit introduite par accommodation ou non;
 - le fait la proposition accommodée soit récupérée dans le cadre d'une structure de subordination modale ou non;
 - le type d'état dans lequel la proposition accommodée ou non est introduite.
- On peut à l'aide de ces trois paramètres proposer un système de règles qui régulent certaines des possibilités d'emplois de ces expressions (celles où elles interagissent avec des actes qui ne sont pas des assertions).

Ce système permet de différencier les possibilités d'emploi de toutes les expressions implicatives dans ces configurations à l'exception de *du coup* et *ainsi* qui observent la même distribution.

D'une part, il permet d'associer un degré d'anaphoricité à chaque expression, degré qui, dans le cadre d'une autre recherche, pourrait être mis en relation avec la composition morphologique de l'expression et son degré de grammaticalisation. *Comme ça* et *dans ce cas* sont les expressions les plus anaphoriques, *ainsi* et *du coup* le sont moins. Les expressions qui ne tolèrent pas comme antécédents des propositions accommodées peuvent être caractérisées par un degré d'anaphoricité moindre encore. Ce serait le cas de *donc*.

D'autre part, il permet de contrôler le type d'états dans lequel la proposition qui sert d'antécédent est introduite qu'elle soit accommodée ou non.

4. Synthèse

On a parcouru à travers l'analyse de ces deux séries d'exemples au moins quatre aspects sur lesquels les marques relationnelles posent des contraintes. Ces aspects sont relatifs aux modes de présentation des croyances, à la nature du raisonnement qui fonde l'établissement du lien causal, au type de proposition qui peut servir de prémisses dans l'établissement d'un lien implicatif et au type d'état d'information dans lequel cette proposition est intégrée. Ces aspects mettent en relief les paramètres qu'il faut mobiliser pour ériger un système de règles qui rende compte de la distribution de ces expressions. Ils ont été relevés dans les deux tableaux récapitulatifs donnés à la fin des sections 1 et 2. Nous avons ainsi un aperçu de l'ontologie nécessaire pour capturer les conditions d'emploi de ces marqueurs, ontologie qui spécifie à la fois le format des entités mises en relation et les fondements logiques qui sous-tendent la relation.

Références

- Berrendonner, Alain (1990). "Pour une macro-syntaxe", *Travaux de linguistique*, 21, pp. 25-36.
- Dancygier, Barbara & Eve Sweetser (2000). "Constructions with *if*, *since* and *because*: Causality, Epistemic Stance, and Clause Order", *Topics in English Linguistics*, 33, pp. 111-142.
- Dendale, Patrick (1994). "Devoir épistémique, marqueur modal ou évidentiel?", *Langue Française*, 102, pp. 24-40.
- Dendale, Patrick & Walter de Mudler (1996). "Dédution ou abduction: le cas de *devoir* inférentiel", in Zlatka Guentchéva (éd.), *L'énonciation médiatisée*, Louvain/Paris, Peeters, pp. 305-318.
- Dendale, Patrick & Liliane Tasmowski (1994). *Les sources du savoir*, *Langue Française* 102.
- Desclés, Jean-Pierre & Zlatka Guentchéva (2001). "La notion d'abduction et *devoir* épistémique". *Cahiers Chronos* 8, pp. 103-122.
- Jayez Jacques et Corinne Rossari (1999). "When Anaphoric and Logical Discourse Markers Meet Accommodation", *CSSP'99*, Paris 7, 7-9 octobre.
- Kratzer, Angelika (1981). "The Notional Category of Modality", Hans-Jürgen Eikmeyer & Hannes Rieser (eds.), *Words, Worlds and Contexts*, Berlin, de Gruyter, pp. 38-74.
- Kronning, Hans (à paraître). "Modalité et évidentialité". *Actes du colloque international sur la modalité à Odense 2000*.
- Lewis, David (1979). "Scorekeeping in a language game", *Journal of Philosophical Logic*, 8, pp. 339-359.
- Nølke, Henning (1994). *Linguistique modulaire: de la forme au sens*, Louvain/Paris, Peeters.
- Roberts, Craige (1996), "Anaphora in Intensional Contexts", Shalom Lappin (éd.), *The Handbook of Contemporary Semantic Theory*, Oxford, Blackwell, pp. 215-246.
- Rossari, Corinne (2000). *Connecteurs et relations de discours: des liens entre cognition et signification*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Roulet, Eddy, Laurent Filliettaz & Anne Grobet (2001). *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang.
- Skytte, Gunver, Iørn Korzen, Paola Polito & Erling Strudsholm (1999). *Strutturazione testuale in italiano e in danese. Risultati di una indagine comparativa*, Copenhagen, Museum Tusulanum Press.
- Stalnaker, Robert C. (1998). "On the Representation of Context", *Journal of Logic, Language and Information*, 7, pp. 3-19.